

LA PÊCHE À PIED



C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS



APPRENEZ AVEC NOUS
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE REUSSITE

100 % (EN 2018)

TAUX DE SATISFACTION

EN COURS %

Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 20/07/2021

Le stage de pêche à pied professionnelle permet aux candidats de solliciter des permis et licences de pêche à pied.

PUBLIC CONCERNE

Salarié, demandeur d'emploi et chef d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Une session est planifiée tous les 3 ans en collaboration avec le comité des pêches. Nous consulter pour les dates. Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (OPCO, Transitions Pro, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

RS 5141

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 6 MARS 2015, DÉFINISSANT LE CONTENU DU STAGE DE FORMATION CONDUISANT À L'OBTENTION DE LA CAPACITÉ PROFESSIONNELLE "PÊCHE MARITIME À PIED À TITRE PROFESSIONNEL", CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR

LA FORMATION



PRE-REQUIS

- Avoir un projet professionnel nécessitant d'exercer le métier de pêcheur à pied.
- Avoir 18 ans le jour de la demande.



MODALITES

Un coût de 1290 € pour une durée de 196 heures avec 105 heures en centre et 91 en entreprise.

Formation dispensée en centre et en entreprise.

Voie de formation : Formation continue.



DIPLOME

Une attestation de réussite est délivrée par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluations écrites ou orales pour les UEG (Unités d'Enseignement Général) et examen avec délibération du jury pour les UEP (Unités d'Enseignement Professionnel).



OBJECTIF ET CONTENU

UEG1:

- Situer les enjeux environnementaux, territoriaux et sociétaux de la pêche et s'adapter aux réglementations.

UEG2:

- Maîtriser et combiner savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques permettant de comprendre les activités de la pêche dans le milieu.

UEP1:

- Assurer la gestion technico-économique de l'entreprise.

UEP2:

- Organiser et mener sa pêche.

UEP3:

- Assurer la mise en marché et la valorisation des produits.

STAGE EN ENTREPRISE.

Le parcours est adapté suivant les unités déjà acquises.

Formation théorique et pratique (cours, exercices et simulations).